

SITUATION DES DH AU GABON PAR MPS GABON



Situation au Gabon-Sujet 1

- Mise en œuvre des recommandations précédentes,
- Sur la torture, [cette recommandation a été mise en œuvre \(rec,\)](#) partiellement
- Nouveaux développements
- Le Gabon a élaboré et adopté en avril et juillet 2022 un projet de loi portant réorganisation de la Commission National des Droits de l'Homme avec la mise en place d'un Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNPT) qui sera fondu dans la CNDH,

Recommandations

- L'adoption totale du présent projet de loi portant mise en place d'un dont les missions spécifiques portent sur toutes les formes de « tortures et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants » exercés dans tous les lieux de privation de liberté ou non et sans restriction ;
- L'indépendance totale de ce Mécanisme National de Prévention de la Torture en cours d'adoption.

Situation au Gabon-Sujet 2

- Le Gabon a mis en place un arsenal juridique donnant effet au PIDESC. **Cependant, beaucoup reste encore à faire** notamment aux niveaux de:
 - la promotion des droits économiques, sociaux et culturels et leur justiciabilité à la population;
 - la collecte de données, la production et l'utilisation de statistiques sur les indicateurs des droits de l'homme;
 - l'inclusion des données statistiques annuelles comparatives des droits humains sur l'exercice de chaque droit consacré par le Pacte dans le prochain rapport

Recommandations

- Que cette recommandation soit de nouveau faite au Gabon avec une insistance particulière sur les aspects relatifs à la promotion des DESC et leur justiciabilité à la population, la collecte de données, la production et l'utilisation de statistiques sur les indicateurs des droits de l'homme et l'inclusion des données statistiques annuelles comparatives sur l'exercice de chaque droit consacré par le Pacte dans le prochain rapport.

Conclusion

- Merci de votre aimable attention